



## Compte-rendu du Conseil d'Administration du 15 Décembre 2019

**Présents** : BAZILLE Marc, CALAFELL Julio, CHAILLOU Armelle, COUDER André, FREMOND Daniel, MATEO Hélène-Anne, ROQUES Henri, SPECHT Roger, VAILLE Gilles, VAYSSIERE Christian, Stéphane LOUVEL, Hugues NAUDIN

**Absents excusés** : ROLAIN Maurice, MAGNIER Serge, Gérard Ringwald.

### 1- Top Club Féminin 2019

La SORAC a été nommée par la FFV pour son action vis-à-vis des femmes, pour la régata « Femme à la Barre ». La SORAC a été invitée sur le podium FFV samedi 14 décembre lors du Salon Nautique à Paris et a reçu un chèque de 150€. Gérard Ringwald et Malika, présents ce jour à Paris, ont reçu le trophée pour la SORAC.

### 2- Classement des bateaux

Rapport de Hugues Naudin : l'Escalagde sera grade 5A en 2020

## CLASSEMENT FEDERAL

### Attribution des points (avant application des coefficients) Formule LP200

**Pour tous les grades sauf pour les grades 5C et pour les Championnats de France de la FF Voile**

#### Description

- Pts au premier :  $10 * \text{nombre de Classés}$ , limité à 200 pts.
- Pts au dernier: 10 pts.
- Répartition linéaire entre premier et dernier.

#### Application :

- Si le nombre de classés est supérieur ou égal à 20 :  
Pts au premier = 200
- Si le nombre de classés est inférieur à 20 :  
Pts au premier =  $10 * \text{nombre de Classés}$
- Dans tous les cas :  
Pts au dernier = 1

**SORAC Centre Nautique Avenue du Passeur Challies 34300 Le Cap d'Agde**

Association sportive loi de 1901. Affiliée à la FFV sous le N°34011

Agréée Jeunesse et Sports N° S-005-2003. N° SIRET : 502 705 957 000 12

Tel: 06 61 05 36 00 e.mail : [secretariatsorac@orange.fr](mailto:secretariatsorac@orange.fr) Président 06 15 91 42 54

Site internet : [www.soracagde.com](http://www.soracagde.com)

## Formule L210

Uniquement pour les grades 5C et pour les Championnats de France de la FF Voile

### Description

- Pts au premier : 200 pts.
- Pts au dernier : 10 pts.
- Répartition linéaire entre premier et dernier.

### Application :

- Pts au premier = 200 pts
- Pts au dernier = 10 pts

Avec ces valeurs, dans tous les cas pour les Formules L200 et L210 :

$$\text{Points du classé} = \frac{\text{PtPremier} * (\text{NbClassés-Place}) + 1 * (\text{Place-1})}{\text{Nbclassés-1}}$$

## 3- Compte-rendu financier

Rapport de Marc Bazille

Comparatif 2018/2019

|            | <u>2018</u> | <u>2019</u> |
|------------|-------------|-------------|
| BANQUE     | 25102       | 26210       |
| CHARGES    | 43092       | 46438       |
| RECETTES   | 47505       | 51048       |
| SKIPPER    | 4570        | 4417        |
| EQUIPIER   | 4530        | 4300        |
| REGATE     | 12239       | 14365       |
| LIC ADULTE | 10444       | 9325        |
| LIC TEMP   | 2111        | 3467        |

Estimatif fin décembre.

Bénéfice environ 1000€

Concernant le litige des loyers avec la SODEAL, un accord a été trouvé et en 2020, les comptes repartent à zéro. Nous gardons de bonnes relations avec la SODEAL, les avantages sont reconduits tous les ans par tacite reconduction.

Lors d'un prochain CA, il nous faudra éclaircir les avantages accordés aux bateaux comité.

## 4- Adhésions 2020

L'adhésion se fera en 2020 en ligne avec « HeloAsso ». Sur le site de la SORAC, il y aura un lien vers HeloAsso qui proposera avec 3 tarifs : skipper, équipier, don SNSM. Tout sera expliqué. Le club recevra un fichier des adhérents.

**SORAC Centre Nautique Avenue du Passeur Challiez 34300 Le Cap d'Agde**

Association sportive loi de 1901. Affiliée à la FFV sous le N°34011

Agréée Jeunesse et Sports N° S-005-2003. N° SIRET : 502 705 957 000 12

Tel: 06 61 05 36 00 e.mail : [secretariatsorac@orange.fr](mailto:secretariatsorac@orange.fr) Président 06 15 91 42 54

Site internet : [www.soracagde.com](http://www.soracagde.com)

## 5- Reconnaissance d'Association d'Intérêt Général

Henri Roques va monter un dossier pour que le club soit reconnu « Association d'Intérêt Général ». Il faut que le club réunissent quelques critères. Cela permettrait, entre autre, au club d'émettre des certificats pour avantages fiscaux. Il faudra certainement revoir les statuts du club.

## 6- Récompenses Trophée SORAC 2019

Hélène Anne Matéo dispose d'une enveloppe de 2500€ :1500€ pour récompenser les bateaux et 1000€ pour les équipiers et les bénévoles lors de la prochaine Assemblée Générale du club :

- 27 bateaux, dont les skippers sont licenciés SORAC et qui ont participé à au moins 7 régates du Trophée, recevront un bon d'achat USHIP.
- 80 équipiers, skippers (licenciés SORAC et ayant participé à 7 régates) et bénévoles recevront un cadeau.

## 7- Divers

- Rencontre avec M. Craba, adjoint aux sports de la Mairie, pour des demandes de subventions.
- AG extraordinaire de la Ligue
- Rencontre avec Xavi pour inciter les coureurs espagnols à participer plus nombreux à l'Escalagde.
- Triangle du Lion relancé en 2020 par le Centre Nautique de Banyuls : course en 3 étapes les 8 – 9 – 10 Mai dont une étape au Cap d'Agde. La SORAC serait coorganisatrice.
- Occitania Cup les 26 et 27 septembre 2020 à Sète.

Prochain CA le 11 janvier pour organiser l'AG

Fin du CA 19h

Le Président  
Henri ROQUES

